



Acte n° 2022C173

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 34
Pouvoirs : 2
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 22/11/2022

Le 28 novembre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Ingrid BESSON, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amna LEGHNIDER, Patrick NABETH, Stéphanie PALLIER, Bernard REY (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Gaëlle LICHTLE.

OBJET : FINANCES - Budget IMMOBILIER D'ENTREPRISES 2022 - Décision modificative n°3

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente la proposition de décision modificative n°3 du Budget IMMOBILIER D'ENTREPRISES 2022 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) 59 164,00€
- en section d'investissement (dépenses et recettes) 0,00 €

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- La CCDSV a acquis le tènement immobilier cadastré AC416 sur lequel est implanté un bâtiment loué à deux entreprises (SOTRADEL Logistique et SOTRADEL Fret). Les loyers sont transférés à la CCDSV tel que le prévoit l'acte de vente du bien. La collectivité va donc percevoir deux mois de loyer en 2022 (novembre et décembre) pour un montant de 59 164€. Ces loyers sont enregistrés en recettes de fonctionnement au compte 752-90112 « revenus des immeubles ».
- Réaffecter les crédits qui avaient été mobilisés dans la DM 2 pour un montant global 18 800€ sur les comptes 615228-90204 « entretien et réparation de bâtiment » local Société Générale pour 1000€, bâtiment Duqueine pour 800€, compte 614-90204 « charges locatives » local Société Générale pour 1000€, 66112-01 « Rattachement des ICNE » pour 16 000€.

- Provisonner le compte 615228-90204 « Entretien de bâtiment – autres bâtiments » pour un montant de 25 000€ pour financer la participation de la CCDSV aux travaux de ravalement de façade du bâtiment occupé par la Société Générale
- Provisonner le compte 6161-90112 « assurances multirisques » pour payer l'assurance du bâtiment ex-SOTRADEL Belle Etoile situé sur la parcelle AC416, pour un montant de 4 000€.
- Provisonner le compte 6688-01 « autres charges financières » pour payer les frais relatifs à l'emprunt relais de 3,8M€ contracter pour payer l'acquisition du tènement immobilier cadastré AC416, pour un montant de 5000€.
- L'équilibre budgétaire de ces écritures se fait par une provision sur le compte 022 « dépenses imprévues en fonctionnement » d'un montant de 6 364€.

En investissement :

- Pas d'écriture en Investissement

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 17/11/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 3 du Budget IMMOBILIER D'ENTREPRISES 2022 suivante :

D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Observations
					Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	
D		011	615228	90204	Entretien et réparation sur bâtiment - local Société Générale	1 000,00		Réaffectation des crédits retirés dans la DM2
D		011	615228	90204	Entretien et réparation Bâtiment Société Générale	25 000,00		Participation travaux de ravalement de façade (Travaux copropriété)
D		011	615228	90201	Entretien et réparation sur Bâtiments - Bâtiment Duqueine	800,00		Réaffectation des crédits retirés dans la DM2
D		011	614	90204	Charges locatives local Société Générales	1 000,00		Réaffectation des crédits retirés dans la DM2
		011	6161	90112	Assurance multirisque - Zi Reyrieux	4 000,00		Assurance bâtiment ex-SOTRADEL BELLE ETOILE à Reyrieux
D		66	66112	01	Rattachement des ICNE	16 000,00		Réaffectation des crédits retirés dans la DM2
D		66	6688	01	Autres charges financières	5 000,00		Augmentation de crédits pour frais financiers liés à l'emprunt relais de 3,8M€
R		75	752	90112	Loyer - Zi Reyrieux		59 164,00	Loyers novembre et décembre locataires bâtiment ex-SOTRADEL site BELLE ETOILE (A416)
D		022	022	01	Dépenses Imprévues	6 364,00		Equilibre financier
					TOTAL	59 164,00	59 164,00	

A Trévoux, le 28/11/2022

La Secrétaire de Séance,
Gaëlle LICHTLE

Affichage sous format électronique :

01 DEC. 2022

Le Président,
Marc PECHOUX

